



INFORMATIONS  
MUNICIPALES

*Samer*



**50 ans  
que Samer  
ramène sa  
fraise !**

Crédits photos : Ville de Samer, Sébastien Pont, Isis Vernier, Lucile Bruyez  
Conception & Réalisation : Sébastien Pont - Directeur de Publication : Claude Bailly  
Impression : Desvres Impression - Tirage en 1.550 exemplaires

*Décembre 2009 - n°6*

*également dans ce numéro :*  
Le point sur les travaux en cours - Les anniversaires -  
Personnalités samériennes à l'honneur -  
La vie de nos associations - Etc...



## Le TOP

SAMER s'est vu décerner le Bouquet d'argent avec félicitations du jury pour le fleurissement de la commune. Félicitons et remercions le service "espaces verts" pour leur travail remarquable et remarqué. Nous y associons également toutes les personnes qui participent au concours des façades fleuries, et celles qui, n'y participant pas, contribuent néanmoins à l'embellissement de notre cité.

## Le FLOP



Quelques actes d'incivilité et de vandalisme sont venus ternir le beau mois d'août. Que ce soit des bris de vitres, des tags, des dégradations dans des lieux publics (école maternelle, jardin public, étang, etc...), toutes ces choses qui indisposent, pas toujours "l'oeuvre" de samériens, mais qu'importe puisque le résultat est là et que cela représente un coût supporté par les administrés.

Souvent dûs à une surconsommation d'alcool, ces faits sont répréhensibles, d'autant plus qu'un arrêté municipal interdit la consommation d'alcool sur la voie publique.

Et puis il y a aussi les actes d'incivilité de tous les jours, tellement récurrents qu'ils passent parfois inaperçus aux yeux de certains : les déjections canines sur la voie publique, les dépôts sauvages de déchets ménagers, canettes, papiers gras que l'on jette... Ces gestes-là sont aussi répréhensibles (il s'agit de salubrité publique) et nuisent à l'image de marque de notre Commune, mais également à notre environnement et à notre santé.

Alors, préservons-nous !

## De nouveaux horaires pour le bureau de poste



Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2009, la Poste est ouverte :

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30
- le samedi, de 8h30 à 12h00



## Attention aux FEUX TRICOLORES rue de Desvres

Suite aux interrogations des uns et des autres suscitées par l'installation et le fonctionnement des feux tricolores de la rue de Desvres, voici quelques explications.

Les feux se déclenchent dès qu'un véhicule dépasse la vitesse de 50 km/h ; ils peuvent également fonctionner par cycles, de façon normale.

Les piétons doivent appuyer sur le bouton situé sur le feu pour pouvoir traverser en toute sécurité (30 sec. contre 5 en cycle normal).

## Concours des façades et jardins fleuris

Après le passage en juillet et en août du jury, 38 participants ont été récompensés.



« Le temps a été clément pour les fleurs et je tiens à remercier le service technique de la ville pour le travail effectué et félicite tous les participants qui apportent leur contribution à rendre la ville plus agréable » a souligné Cyrille Naudet, conseiller délégué.

### Palmarès :

1<sup>ère</sup> catégorie : Claude DUCROCQ

2<sup>ème</sup> catégorie : Gilles DUCROCQ

3<sup>ème</sup> catégorie : Berthe Maquinghen

Le jury a également souhaité mettre à l'honneur MM. Maurice Coinon et Maurice Tentillier pour leurs, respectivement, 41 et 43 participations au concours.

## Prise en charge des déchets verts

Le questionnaire adressé aux samériens au début du mois de juillet a donné les résultats suivants :

sur 288 réponses,

- 142 pour le dépôt des déchets à la mini-déchetterie située aux ateliers municipaux par les habitants de la commune (dont 26 pour l'achat d'un composteur)
- 75 pour le ramassage par les services de la commune des gazons et branchages (dont 3 pour les composteurs)
- 37 pour le ramassage uniquement des branchages (dont 6 pour les composteurs)
- 48 pour l'achat d'un composteur (dont 13 pour l'achat d'un composteur seul sans ramassage)

La Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS) a acheté récemment un terrain de 1.881 m<sup>2</sup> situé au bout des ateliers municipaux, rue de Desvres, pour y installer des bennes exclusivement destinées à la collecte des déchets verts ; une plateforme en facilitera l'accès et serait opérationnelle pour le printemps 2010. Le lieu sera clôturé et mis sous vidéo-surveillance.

En outre, la CCDS proposera aux habitants des composteurs à coût réduit :

- composteur de 360 litres : 17 €\*
- composteur de 565 litres : 19 €\*
- composteur de 800 litres : 23 €\*

\* y compris, un bio-seau (petite poubelle de cuisine recevant les épiluchures)



## AVENUE CHARLES DE GAULLE

Il y est prévu l'enfouissement des réseaux électriques, le changement des branchements d'eau potable en plomb par Véolia (branchements qui ne sont plus aux normes) et la pose de candélabres.

Début de chantier le 14 septembre 2009 par l'entreprise CDL, maître d'oeuvre V2R - ERC62. La fin des travaux est prévue pour janvier 2010 au plus tard.

*Le Général Echout est délégué de la commune pour recueillir les observations des riverains (293 avenue Charles de Gaulle).*

## LOTISSEMENT DES FRENES

61 terrains en accession entièrement viabilisés

Début des travaux de viabilisation le 24 août 2009 par EIFFAGE travaux Publics, maîtrise d'oeuvre par SCP Bléard.

Travaux de terrassement et pose de l'assainissement prévus jusque fin décembre 2009.

Des lots sont encore disponibles à 90 €<sup>HT</sup> le m<sup>2</sup>. S'adresser en mairie.

## TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EAUX USÉES

Installation du chantier et sondage de la totalité du secteur le 21 septembre 2009 :

- Le Breuil - 10 branchements
- La Bernardière (le Château) - 4 branchements
- Impasse Létoquoi et Stade Ansart - 5 branchements

Pour la construction de la station, durée prévue : 2 mois et demi, avec un démarrage des travaux le 19 octobre 2009. RCFC réalise les travaux avec V2R en maître d'oeuvre.

## Un camion-nacelle pour les services techniques

La commune a dernièrement fait l'acquisition d'un camion-nacelle aux fins de pouvoir effectuer elle-même, entre autres, les travaux de réparation d'éclairage public que nous faisons réaliser par une entreprise privée. Des économies seront donc faites.

Notre personnel a, d'autre part, pu bénéficier d'une formation spécifique à la conduite et à la manipulation de ce type d'engin.

## Des employés communaux habilités "désamiantage"

Dans le cadre de la formation professionnelle, quatre employés municipaux des services techniques ont été formés et ont reçu l'habilitation "désamiantage".

Et quand on connaît le coût de ces travaux, on devine aisément que l'investissement de cette formation sera bien vite rentabilisé !

# Joyeux Anniversaire 80 ans, ça se fête !!



**M. Marcel Mille 6 mai 2009**



**Mme Sophie Maquinghen 8 juillet 2009**



**M. Roger Lamarche 20 juillet 2009**



**M. Victor Legrand 7 septembre 2009**

## Les Aînés ont pris possession de leurs nouveaux locaux à la Bernardière

C'est à la salle de la Bernardière que les associations des personnes âgées pourront se retrouver pour jouer aux cartes, aux dames. Aujourd'hui, les 140 membres du club du 3ème âge et le club 'tout au féminin' ont rejoint le club de billard et la médecine du travail présents également sur les lieux. Ils sont tous dans un endroit fonctionnel avec cuisine, terrasse et parking.

## Bravo et Merci !

### André Douchain, Président du syndicat des producteurs de fraises, à l'honneur

Lors de la fêtes des fraises, la Municipalité a mis à l'honneur l'un des piliers de l'organisation de cette manifestation.

Pourquoi cet hommage ? D'abord par ce que notre chère fête des fraises fêtait cette année ses 50 ans, et aussi parce que l'an dernier André avait pensé à "raccrocher".

C'est la municipalité qui, à l'époque, fut à l'initiative de la première fête des fraises et c'est alors Alfred Fachon, adjoint aux fêtes, qui est allé à la rencontre des producteurs, et notamment de André Douchain, père, qui était l'un des plus gros producteurs, pour organiser la 1<sup>ère</sup> fête des fraises en 1960.

En 1967, les producteurs décident de créer leur propre syndicat, et c'est en mai 1968 que André Douchain en est élu président. Les collègues de l'époque ont sans doute repéré les qualités indispensables pour occuper un tel poste : la diplomatie, l'écoute, le respect, l'humilité, l'honnêteté, le dévouement et surtout la passion !

André n'a jamais compté son temps pour contribuer à la notoriété de la fraise de Samer, puisque l'on note dans les archives qu'elles furent appréciées très tôt à Paris, en Belgique, ou encore en Angleterre.

La municipalité vous dit :

"Merci André ! Et... bonne continuation !"



### Bernard Delrue reçoit la Médaille de Porte- Drapeau

C'est à l'occasion du 14 juillet que Bernard Delrue a été décoré, sur la Grand'Place.



# La vie de nos associations

## CSAC Samer



### Qu'est-ce que le ju jitsu traditionnel ?

Il s'agit d'un art martial à but non compétitif combinant culture physique, self-défense et techniques respiratoires et visant à amener à une parfaite symbiose entre corps et esprit.

### Le CSAC SAMER

Enseignement ouvert aux enfants à partir de 6 ans et aux adultes quel que soit leur niveau.

Cours dispensés au dojo salle Lemanski à SAMER aux horaires suivants:

- le mardi de 18h30 à 19h30 pour les moins de 13 ans, de 19h30 à 21h00 pour les plus de 13 ans

- un jeudi sur deux aux mêmes horaires et selon la même répartition

- le samedi de 14h30 à 16h00 en cours commun

Inscriptions au dojo salle Lemanski pendant les heures de cours.

Pour nous contacter : Mme Brigitte ROUX au 03.21.87.55.16, Mr DUMONT Jean-Pierre au 03.21.83.64.25 ou via l'adresse internet [csacsamer@orange.fr](mailto:csacsamer@orange.fr)

## Loisirs Samer pour tous

L'association LOISIRS SAMER POUR TOUS propose des ateliers divers ; l'atelier peinture ; le dessin et la caricature, le modélisme.

### INITIATION A LA MOSAÏQUE

Cette année, un nouvel atelier est organisé par Mme TELLIER à la maison des Jardins de l'Abbaye pour les personnes qui ont envie de découvrir la mosaïque (choix des supports, technique de découpe, de pose et de jointement).

Cette activité est proposée pour tous, enfants, ados et adultes)

Cet atelier est accessible à tous, débutants ou manuels confirmés. La municipalité et Mme TELLIER fournissent l'ensemble du matériel. La cotisation s'élève à 40 euros pour la saison pour les adultes et 20 euros pour les enfants.

Vous pouvez sans aucun engagement venir essayer. Il suffit de vous présenter en début de cours.

Renseignements : 06.81.11.18.52

### SAMER COULEURS



L'atelier SAMER COULEURS est ouvert le jeudi de 16h à 20h à la maison des Jardins de l'Abbaye.

La cotisation annuelle est de 20 euros.

Pour tout renseignement, contacter Madame Veillat au 0321335509

## Pêcheurs de la Vallée de la Liane



L'APVL a été créée il y a 12 ans par quelques pêcheurs amis de Samer et de la région.

L'association compte aujourd'hui 150 adhérents qui exploitent 14 kilomètres de berges parcourant Questrecques, Samer, Carly et Hesdigneul.

Chaque mois, a lieu un déversement de 120 kg de truites; trois concours de pêche comptant pour le challenge DOMINIQUE LAMBERT sont organisés à Questrecques et Hesdigneul.

Depuis 5 ans l'association est agréée par la fédération.

L'association organise deux loto-quine, et participe au téléthon.

Elle a maintenant un site internet : [www.apvljimdo.com](http://www.apvljimdo.com).

## Tennis de Table



Samer Tennis de Table est un club où il fait bon faire du sport dans un bon esprit et avec convivialité.

Le club organise de nombreuses compétitions Nationales, Régionales et Départementales.

Au Programme de la saison 2009/2010 :

4 Tours du Criterium Fédéral et le tournoi féminin régional le 13 mai qui rassemblera plus de 150 féminines venant de tous les coins du Pas de Calais.

La soirée du Club le 27 Mars 2010 à la salle de restauration

L'Association SAMER TENNIS de TABLE est agréée Ministère de la Jeunesse et Sports, Labellisée Ligue du Nord/Pas de Calais, et conventionnée Allocations Familiales.

### JUSTIN DESSIN

Le samedi aux Jardins de l'Abbaye de 14h à 16h.

Adhésion : 20 € pour l'année

Renseignements : 03.21.32.35.43.

### CLUB DE MODELISME

La section est ouverte à tous, tous les samedis de 14h à 18h dans les locaux situés derrière la Mairie. Un accueil chaleureux vous y attend.

Dernièrement, la commission municipale des fêtes a souhaité remercier les membres de la section modélisme pour leur dévouement et la présentation de leurs activités lors des fêtes communales.

C'est chose faite, puisque chaque membre s'est vu remettre la casquette souhaitée par l'ensemble de la section.

Encore un grand merci à eux !

## Saméria



L'association SAMERIA propose différents ateliers :

- la baby gym à partir de 3 ans et demi
  - l'éveil à la danse moderne à partir de 4 ans
  - le modern jazz, le néo classique, le contemporain et le cabaret pour tous (enfants, ados, adultes)
  - la tectonik
  - la danse orientale
  - NOUVEAUTE la danse urbaine, le hip hop
  - NOUVEAUTE la danse africaine
  - NOUVEAUTE le fitness
  - NOUVEAUTE l'initiation aux danses populaires pour les enfants à partir de 6 ans (madison, cha-cha, salsa, rock, etc...)
- Renseignements : 0321839595 ou [florence.ca.va@hotmail.fr](mailto:florence.ca.va@hotmail.fr)  
Inscriptions à partir de 20 euros/saison, cours d'essai gratuits

## Sam's Country



Les danseurs de l'association SAM'S COUNTRY ont repris leurs activités.

C'est avec entrain et un plaisir certain qu'ils apprennent chaque semaine une nouvelle chorégraphie.

Vous pouvez les rejoindre à la salle des fêtes:

le lundi de 18h45 à 20h15 pour les confirmés

Le jeudi de 20h à 21h30 pour les débutants

Le mercredi de 15h à 16h pour les enfants de 7 à 12 ans.

Les projets pour cette nouvelle saison ne manquent pas : bal au profit du Téléthon, de nombreuses sorties lors des bals des associations voisines et le grand bal à la salle Lemanski, le 10 avril 2010 avec la participation de deux grands groupes : Kevin BUCLEY et son YEE-HAW Band et le détonnant groupe belge Country Cooking. . . .

Renseignements : [samer.country@aliceadsl.fr](mailto:samer.country@aliceadsl.fr) ou 0321836731



# LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Certains articles transmis n'ont pu trouver place dans ce numéro, veuillez nous en excuser.